

LES CHRONIQUES DU CHAT PERCHÉ

«Chat fait peur aux poulets !»



Une nouvelle vie pour ces maisons

Les maisons que nous occupons appartiennent à la mairie, plus précisément, il semblerait qu'elles appartiennent au C.C.A.S de Nantes. Cet organisme chargé « d'action sociale » a laissé ces deux maisons inoccupées pendant plus de trois ans. Le propriétaire estimait que c'était au bailleur privé d'effectuer les travaux de rénovation, ce dernier lui renvoyant cette responsabilité. La situation est donc restée bloquée au détriment des demandeur-euse-s de logements sociaux en attente. Attente, rappelons le, qui est de 2 ans en moyenne selon Nantes Habitat.

Or, depuis bientôt deux semaines, nous avons investi ces lieux, nous proposant de les entretenir. Nous ne voyons pas cela comme un fardeau mais bien au contraire comme une joie que de se soustraire au travail rémunéré de plus en plus précaire auquel nous sommes soumis, pour décorer, entretenir et faire vivre les murs dans lesquels nous habitons. Ce faisant, nous nous libérons de l'obligation de payer un loyer, qui ne se justifie selon nous seulement lorsque celui-ci sert à amortir les coûts de construction (ce qui n'est

évidemment plus le cas pour ces maisons), ou bien les travaux de rénovation (que personne ne voulait entreprendre).

Droit au logement/ Spéculation immobilière, il faut choisir!

Il y a quelques jours, le bailleur «social» des maisons est venu nous rendre visite. Cette association est censée aider au relogement. Cependant il menace de nous attaquer en justice afin de nous expulser. Entretenir les lieux, tout en logeant une dizaine de personnes en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire est apparemment condamnable. Le bailleur «social» ayant subitement découvert de nouveaux fonds pour rénover la maison, ce serait alors nous les squateur-euses-s qui empêcheraient le début des travaux et les relogements! Mais le refrain est trop connu pour que nous nous laissions faire, il suffit qu'une maison vide depuis des années soit squattée pour que « d'importants projets », « très urgents », apparaissent du jour au lendemain.



Mais où est le problème si une bonne dizaine de précaires sont déjà relogé-e-s?

Ce n'est pas tant que nous soyons entré-e-s sans rien demander à personne, mais bien plus que nous refusons de payer un loyer lorsque celui-ci devient un profit, car aujourd'hui un logement même social obéit aux lois de la rentabilité. Ce que nous empêchons ce n'est donc pas le relogement de personnes précaires mais la spéculation sur un bien immobilier, d'autant plus scandaleuse qu'elle se cache derrière les dehors de l'action sociale.

On a choisi !

Voilà pourquoi nous ne partirons pas, malgré les pressions (les visites, dans l'ordre, de la police, du bailleur, d'un huissier de justice et des renseignements généraux, le tout en moins d'une semaine), et les discours qui voudraient nous faire passer pour de dangereux individus qui ne « respectent rien ». Parce que nous estimons qu'il est légitime d'occuper une maison dès lors qu'elle est laissée à l'abandon. Parce que la propriété privée ne se justifie pas lorsque le propriétaire n'en a pas usage. Et par ce que nous ne reconnaissons pas le besoin de générer des profits sur le dos de « locataires sociaux » comme se propose de le faire le bailleur privé.

Si vous désirez nous soutenir, discuter, pourquoi ne pas commencer par passer nous voir?

Les habitant-e-s du chat perché.

Qu'est ce que le chat perché ?

Ou, ce qu'il n'est pas...

Nous ne sommes pas un refuge pour chats, nous ne sommes point-tilleux, nous ne sommes pas-pillons, pas-prika, pas-chidermes, pas-rabellum, pas-tibulaires, pas-rasites, pas-sables, pas-risiens, pas-resseux (mais presque), pas-radis, pas-triarcaux, pas-sifistes que ça, pas-triotes, pas-trons, pas-risot, pas-squa, pas-niqués, ni-colas

